



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/12/2008

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 22 décembre 2008**  
**D - 20080668**

**Aujourd'hui Lundi 22 décembre Deux mil huit, à quinze heures,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

**Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux**

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (**présent jusqu'à 18 h 15**), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

**Suspension de séance à 20 h**  
**Reprise de la séance à 21 h**

LISTE DES PRESENTS ET D'EXCUSES COMPLEMENTAIRES A PARTIR DE 21 H

Etaient Présents :

M. Jean Marc GAUZERE

Excusés supplémentaire :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU

***Distribution de fruits dans les écoles ZEP volontaires dans le cadre de l'opération un fruit pour la récré. Subvention de l'Etat.***

Mme Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche a lancé en mai 2008 un appel à candidature pour l'opération expérimentale intitulée « un fruit à la récré » à laquelle la Ville a répondu favorablement.

Le Ministère de l'agriculture et de la pêche a retenu la candidature de Bordeaux le 9 septembre 2008. Le deuxième Programme National Nutrition Santé (PNNS2) a confirmé en effet la nécessité d'une prise journalière de 5 fruits et légumes par jour. Or une expertise de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) indique que la consommation de fruits par les enfants reste inférieure aux recommandations nutritionnelles, et qu'elle constitue un « marqueur social » lié au statut socio-économique.

Aussi la Ville de Bordeaux par ses compétences et son lien avec les populations souhaite mettre en œuvre des interventions de proximité. L'objectif, dans le cadre scolaire, est de participer à la réduction de la fracture alimentaire dans les milieux les plus défavorisés qui ne consomment pas suffisamment de fruits et légumes, mais aussi leur donner le goût et le plaisir de consommer des fruits, participant ainsi à un meilleur équilibre alimentaire et à une prévention active du surpoids et de l'obésité.

En mettant en œuvre sur son territoire l'opération de distribution de fruits dans les écoles ZEP (maternelles et élémentaires) volontaires, soit 2780 enfants concernés, la Ville doit s'engager auprès du Ministère de l'agriculture et de la pêche :

- à distribuer un fruit par semaine et par enfant pendant le temps scolaire à la sortie des classes, sur l'ensemble de l'année scolaire et à compter de janvier 2009,
- en concertation avec l'Inspection d'Académie de la Gironde, à ce que les enseignants des écoles volontaires réalisent un accompagnement pédagogique à la découverte des différents fruits (espèces, variétés, histoire, savoir-faire et cultures),
- à créer un Comité de Pilotage, regroupant l'ensemble des partenaires, pour mettre en place et évaluer cette action.

Cette distribution se fera par l'intermédiaire du SIVU Bordeaux-Mérignac, sur une année scolaire complète. Le coût de cette opération est aujourd'hui évalué à 25 000 € environ. Le Ministère de l'agriculture et de la pêche subventionne ce projet à hauteur de 50 % des dépenses engagées par la Ville.

Je vous demande de bien vouloir autoriser la mise en œuvre de ce projet et l'encaissement de la participation du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 décembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Brigitte COLLET**  
**Adjoint au Maire**

